



NATATION UNIVERSITAIRE 2012

EPREUVES	DATES	LIEUX	ENGAGEMENTS
Meeting FFSU	Jeudi 8 décembre 2011 à 14 H	Piscine du C.S.U. à Montpellier	Sur place
CHPT INTERREGIONAL INDIVIDUEL et PAR EQUIPES	Jeudi 9 février 2012 à 14 H		
CHPT INTERREGIONAL PAR EQUIPES	Jeudi 15 mars 2012 ANNULE	Piscine du C.S.U. à Montpellier	Sur qualification
CHPT DE France Individuel et Équipes	4,5 et 6 avril	Cr Sport U ORLEANS	Sur qualification

I DISPOSITIONS GENERALES

LICENCES

La licence F.F.S.U. 2011/2012 est obligatoire pour participer aux épreuves du présent calendrier.

La retirer auprès du bureau des sports de votre université ou école supérieure.

ENGAGEMENTS

Sur place pour toutes les épreuves régionales.
 Sur qualification pour les autres épreuves.

COMITE REGIONAL DU SPORT UNIVERSITAIRE

532, Avenue du Professeur Emile Jeanbrau – Centre Sportif la Motte Rouge
 34090 Montpellier

Tél. 04 67 14 39 18 - Fax 04 67 63 12 42

e-mail. ffsu@univ-montp2.fr - Site Internet : www.sport-u-montpellier.com



FEDERATION FRANCAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE Académie de Montpellier

QUALIFICATION

Championnats Individuels

La participation à au moins une journée d'épreuves régional et interrégional est obligatoire pour pouvoir prétendre être qualifié au championnat de France.

De plus les nageurs devront avoir réalisé les minima suivants :

Nages	Hommes	Femmes
50 NL	25.00	29.50
100 NL	55.00	1.04.50
50 Dos	29.50	35.00
100 Dos	1.03.50	1.15.50
50 Brasse	32.00	39.50
100 Brasse	1.11.00	1.25.50
50 Papillon	27.50	33.00
100 Papillon	1.01.00	1.16.00
400 NL	4.12.00	4.55.00
200 4N	2.14.00	2.36.00
4 x 50 4N	1.56.00	2.21.00
4 x 100 NL	3.49.00	4.36.00
12 x 50 NL (mixte)	6.00.00	

Championnat Par Equipes

Le Championnat d'Académie par équipe de 5 est qualificatif pour le Championnat Interrégional.

Le Championnat Interrégional (classement par équipe de 5 et classement par équipe de 10) est qualificatif pour le Championnat de France.

PROGRAMME (H et F) Championnats Interrégional individuel et par équipes :

Jeudi 9 février 2012 à 14 H.

- Championnat Individuel

50 Nage Libre - 50 Papillon - 50 Dos - 50 Brasse
100 Nage Libre - 100 Papillon - 100 Dos - 100 Brasse
4 x 100 Nage Libre - 4 x 50 quatre nages - 400 m - 200 m 4N
12 x 50 NL mixte (départ alterné une fille - un garçon)

- Championnat Par Equipes (2 X 5 nageurs)

100 4 N
100 M (Dos-Brasse- NL) – 50 M Papillon
5X 100 M NL

Championnat Interrégional par équipes : Jeudi 15 mars 2012 ANNULE

La date limite des demandes de qualification Exceptionnelle est fixée 16 mars 2012

COMITE REGIONAL DU SPORT UNIVERSITAIRE

532, Avenue du Professeur Emile Jeanbrau – Centre Sportif la Motte Rouge
34090 Montpellier

Tél. 04 67 14 39 18 - Fax 04 67 63 12 42

e-mail. ffsu@univ-montp2.fr - Site Internet : www.sport-u-montpellier.com



FEDERATION FRANCAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE Académie de Montpellier

Circulaire Nationale

1 - Composition de la commission mixte nationale

FFN : Christian DONZE (DTN) - François HUOT-MARCHAND (DTN adjoint) - Denis CADON (comité directeur FFN, chargé de mission)

FF Sport U : Pascale MIGEON (INP Toulouse) – Michel SIDNEY (Université Lille 2) – Bernard FAURE (chargé de mission nationale)

2 - Date limite de retour à la FF Sport U des résultats et des demandes de qualification exceptionnelle

16 mars 2012

3 - Date et lieu du championnat de France

4, 5, 6 avril 2012

à CR Sport U Orléans

4 - Formule sportive

4.1 Championnat de France individuel (bassin de 25 m)

1.1.1 Programme (jeunes gens et jeunes filles)

Un titre de champion(ne) de France Universitaire sera décerné pour les épreuves ci-dessous. A titre exceptionnel, un titre de champion(ne) de France combiné sera décerné au meilleur(e) nageur (se) sur les 2 épreuves suivantes : 400NL et un 50m au choix. Le classement sera établi à la place, en cas d'égalité c'est la table de cotation FFN qui départagera.

50 Nage Libre - 50 Papillon - 50 Dos - 50 Brasse

100 Nage Libre - 100 Papillon - 100 Dos - 100 Brasse

4x100 Nage Libre - 4 x 50 4N - 400 m - 200 m 4N

12x50 NL mixte (départ alterné jeune fille – jeunes gens)

4.1.2 Règlement

Chaque nageur (se) peut nager autant d'épreuves qu'il le souhaite. Un forfait dans une épreuve entraîne le forfait pour toutes les autres épreuves du championnat.

4.1.3 Ordre des nages du championnat de France

1^{er} jour

1^{ère} réunion : séries des 50 NL – 50 Brasse – 100 Dos – 100 Papillon – 200 4N (classement au temps) puis finales et 4X100 NL (classement au temps)

2^{ème} jour

2^{ème} réunion : 400 NL (classement au temps) – séries des 50 Papillon – 50 Dos – 100 Brasse – 100 NL – 4X50 4N (classement au temps)

3^{ème} réunion : finales 50 Papillon, 50 Dos, 100 Brasse, 100 NL, 12x50 NL Mixte (classement au temps)

Tout(e) nageur (se) ayant réalisé son temps lors des championnats d'académie (ou interacadémiques) exclusivement est qualifié(e) pour le championnat de France.

Ces minima doivent être réalisés lors d'une course individuelle ou en 1^{er} relayeur uniquement. De même, aucun temps réalisé lors d'une compétition fédérale n'est enregistré.

Au vu du nombre de qualifiés, la commission mixte nationale procédera à d'éventuelles qualifications supplémentaires (hors grille de qualification) sur proposition faite à la commission mixte régionale concernée.

Pour une qualification exceptionnelle, c'est le règlement général FF Sport U qui s'applique.

Important : chaque nageur devra confirmer sa participation et les épreuves choisies sur INTERNET, jusqu'au 28 mars à 17h00. Après cette limite, aucune confirmation ou changement ne seront acceptés.

4.2 Championnat de France par équipes (bassin de 25m) :

COMITE REGIONAL DU SPORT UNIVERSITAIRE

532, Avenue du Professeur Emile Jeanbrau – Centre Sportif la Motte Rouge
34090 Montpellier

Tél. 04 67 14 39 18 - Fax 04 67 63 12 42

e-mail. ffsu@univ-montp2.fr - Site Internet : www.sport-u-montpellier.com



FEDERATION FRANCAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE Académie de Montpellier

La participation au championnat inter-académique est obligatoire pour prétendre à la qualification au championnat de France.

En N1 exclusivement, une AS peut intégrer au maximum soit un(e) nageur(e) n'ayant pas d'AS, soit un(e) nageur(e) d'une AS non présente sur cette compétition.

Epreuves : 100 4 N – 100 Dos – 100 Brasse – 100 NL – 50 Papillon – 10x100 m.

4.2.1 Jeunes gens

⊃ Deux titres seront décernés : Nationale 1 et Nationale 2.

⊃ **La Nationale 1** comprend n'importe quelle association sportive qualifiée au total des 16 meilleurs temps nationaux à l'issue des championnats inter-académiques (**obligatoires**), et sur la base de 2 équipes de 5 nageurs.

Total équipe 1 + total équipe 2 = temps pris en compte pour qualification

(5 nageurs) (5 nageurs) au championnat de France

⊃ **La Nationale 2** est exclusivement réservée aux 12 ou 16 meilleures associations sportives d'universités et A.S. d'écoles n'ayant pas présenté plus de 1 équipe de 5 aux championnats régionaux. La qualification obligatoire se fait au total des meilleurs temps nationaux, sur la base d'équipe de 5 nageurs. Le nombre de qualifiées dépendra des capacités d'organisation.

4.2.2 Jeunes filles

⊃ Deux titres seront décernés : Nationale 1 et Nationale 2.

⊃ **La Nationale 1** comprend n'importe quelle association sportive qualifiée au total des 16 meilleurs temps nationaux à l'issue des championnats inter-académiques (obligatoires), et sur la base d'équipes de 10 nageuses (2x5).

Total équipe 1 + total équipe 2 = temps pris en compte pour qualification

(5 nageurs) (5 nageurs) au championnat de France

⊃ **La Nationale 2** est exclusivement réservée aux 12 ou 16 meilleures associations sportives d'universités et A.S. d'écoles n'ayant pas présenté plus de 1 équipe de 5 aux championnats régionaux. La qualification obligatoire se fait au total des meilleurs temps nationaux, sur la base d'équipe de 5 nageurs. Le nombre de qualifiées dépendra des capacités d'organisation.

4.2.3 Classement et décompte des points – Nationale 1

Le classement s'effectuera aux points (à la différence des championnats inter-académiques qui se font au temps).

⊃ Pour chaque épreuve

2 x n + 1 au 1^{er}

2 x n - 1 au 2^{ème}

2 x n - 2 au 3^{ème}

2 x n - 3 au 4^{ème}, etc.

⊃ Pour le relais

3 (n + 1) au 1^{er}

3 (n - 1) au 2^{ème}

3 (n - 2) au 3^{ème} etc.

n étant le nombre d'équipes participantes.

4.2.4 Classement et décompte des points – Nationale 2

Le classement s'effectuera aux points (à la différence des championnats inter-académiques qui se font au temps).

⊃ Pour chaque épreuve

n + 1 au 1^{er}

n - 1 au 2^{ème}

n - 2 au 3^{ème}

⊃ Pour le relais

2 (n + 1) au 1^{er}

COMITE REGIONAL DU SPORT UNIVERSITAIRE

532, Avenue du Professeur Emile Jeanbrau – Centre Sportif la Motte Rouge
34090 Montpellier

Tél. 04 67 14 39 18 - Fax 04 67 63 12 42

e-mail. ffsu@univ-montp2.fr - Site Internet : www.sport-u-montpellier.com



FEDERATION FRANCAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE Académie de Montpellier

2 (n – 1) au 2^{ème}

5 - Règlement disciplinaire : se référer au chapitre règlement intérieur.

6 – Challenges régionaux du record de l'heure

⌘ Principe : une équipe de 12 à 20 nageurs maximum doit nager la plus grande distance pendant 1 heure

⌘ Classement féminin et masculin

⌘ Les équipes peuvent être mixtes et seront alors intégrées aux classements jeunes gens

⌘ Une équipe est constituée de nageurs (ses) de la même A.S.

⌘ Une licence individuelle est autorisée

⌘ Un relais est au minimum de 50 m

⌘ Pour le bon déroulement de la compétition chaque équipe devra fournir un juge qui aidera à l'organisation de la course

⌘ Validation de l'épreuve : 1 juge arbitre/starter, 1 juge de relais nommé par le CR Sport U

⌘ Les résultats sont transmis à la FF Sport U pour classement national des AS

⌘ Possibilité de faire nager 2 équipes par ligne d'eau

7 – Eau libre

Une coupe de France U d'eau libre sera organisée cette année (cf. coupes de France)

8 – Natation synchronisée

Une coupe de France U de natation synchronisée sera organisée le

5 ou 6 avril 2012

à Orléans

Modalités et règlements sur le site www.sport-u.com

COMITE REGIONAL DU SPORT UNIVERSITAIRE

532, Avenue du Professeur Emile Jeanbrau – Centre Sportif la Motte Rouge
34090 Montpellier

Tél. 04 67 14 39 18 - Fax 04 67 63 12 42

e-mail. ffsu@univ-montp2.fr - Site Internet : www.sport-u-montpellier.com